

Le programme des travaux sylvicoles approuvé



Les travaux sylvicoles, proposés par l'ONF, ont été présentés par le conseiller délégué à la forêt, Jacques Lemarquis.

Lors du dernier conseil municipal, le programme des travaux sylvicoles et la proposition du schéma d'accueil en forêt communale ont été approuvés. Il a également été question de la rénovation de l'éclairage public, de l'accueil de loisirs sans hébergement et des récompenses aux bacheliers.

Forêt communale. - Le conseil municipal a approuvé le programme des travaux sylvicoles. Celui-ci, présenté par Jacques Lemarquis, conseiller délégué forêt, a été proposé par l'office national des forêts (ONF), à savoir : dégagement manuel de régénération naturelle feuillu avec maintien du gainage sur la parcelle 1U, sur Les Forges, pour 2 136,65 € ; maintenance de cloisonnement d'exploitation au broyeur dans une végétation peu importante sur la parcelle 6A et 7A en forêt de Xatimont pour 761,31 €.

Schéma d'accueil en forêt diagnostic et plan opérationnel. - Les élus ont approuvé la proposition du schéma d'accueil, approuvant la convention relative à l'élaboration d'un diagnostic préalable, atout de la première couronne spinaliennne. Il a aussi donné son aval pour la mise en place d'une convention relative à l'élaboration d'un plan opérationnel et au partage des frais financiers restant à charge dans la réalisation du schéma d'accueil au public autour de la première couronne spinaliennne.

Rénovation de l'éclairage public. - Le projet de rénovation de l'éclairage public sur la commune se chiffre à 32 592,72 € HT subventionnables par le conseil départemental. La participation communale s'élève à 70 % du montant HT du projet, moins les aides attribuées au syndicat départemental d'électricité des Vosges (SDEV). Le conseil a approuvé le projet tel qu'il a été

présenté, s'engage à verser au SDEV le montant de sa participation, soit 19 555,63 €. Les travaux devraient débiter par les secteurs route des Vosges, rue de la Libération et rue du Fort.

Demande de subvention. - Dans le cadre de l'économie et la campagne menée par la commune, une demande de subvention a été effectuée auprès du fonds vert au titre de la rénovation et de la modernisation de l'éclairage avec passage en leds.

Subvention DETR. - Dans le cadre de la rénovation de la rue de Renauvoid, une demande de subvention a été effectuée auprès de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Récompenses aux bacheliers. - Les bacheliers avec mention de 2020, 2021 et 2022 seront récompensés en mairie. 15 € pour une mention AB, 20 € pour une mention B et 25 € pour une mention TB.